

LYCÉE



Inscription à l'Association Sportive 2023-2024

Coordonnées de l'AS : AS du Lycée de Mirepoix
Route de Limoux 09500 MIREPOIX

Documents à rendre au prof EPS :

- L'Autorisation parentale + la feuille urgentiste
- Le numéro de carte Jeune (15e sont alloués par la région) **ET** un chèque de 10 EUROS à l'ordre de l'AS du lycée de Mirepoix (avec le nom de l'enfant au dos et le niveau de classe)

.N° de Carte Jeune : _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)père, mère, représentant légal*

autorise (nom, prénom) F / G*

né(e) le (classe :)

à participer aux activités de l'Association Sportive du lycée de Mirepoix.

J'autorise également les organisateurs à diffuser les documents photographiques et vidéos où pourrait figurer mon enfant. En cas de refus de la famille, mon enfant devra se signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur les clichés (rayer en cas de refus d'autorisation.)

En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la « fiche d'urgence » (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur du 15 ainsi que la famille.

Numéro de la famille à contacter en cas d'urgence :

Fait à, le

Signature

*entourer la réponse adéquate.

**FICHE D'URGENCE A REMPLIR PAR LES PARENTS A L'INTENTION
DES MEDECINS URGENTISTES***

Etablissement scolaire : **Lycée de MIREPOIX**

Année scolaire : **2023-2024**

Nom : Prénom :

Date de naissance

Classe :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal
:.....

.....

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :.....

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforcera de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :..... N° de portable.....
2. N° du travail du père :..... poste.....
3. N° du travail de la mère :..... poste.....
4. Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :.....
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans).

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des médecins urgentistes (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre.....).

.....

.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :.....

.....

* Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.